

Assemblée Générale des étudiant·e·s de Louvain



Dossier de presse

Comité AGL 2016-2017

Conférence de presse du 31 août 2016

Dossier de presse

Le Comité AGL est l'organe exécutif de l'Assemblée Générale des étudiant·e·s de Louvain qui représente et défend les quelque 30.000 personnes inscrit·e·s à l'UCL. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe prépare le programme de cette année académique qui s'annonce chargée par des actualités et nos projets.

Des actualités

L'année académique 2016-2017 promet d'être riche en actualités pour l'enseignement supérieur. Rien que durant les mois de juillet et août, sont apparus trois dossiers auxquels il faudra porter la plus grande attention.

Quotas fédéraux Inami

La problématique des numéros Inami ne cesse de défrayer la chronique depuis plusieurs années alors que la pénurie de médecins ne cesse de s'aggraver. L'accord entre Maggie De Block et Jean-Claude Marcourt prévoyait de débloquent des numéros Inami supplémentaires en échange de l'instauration d'une sélection – le concours en fin de bac 1. Cependant, le Conseil d'État a récemment condamné les quotas Inami et, *a fortiori*, le concours en première année qui était fondé sur ceux-ci.

L'AGL a déjà réagi à cette situation en coordination avec la FEF (Fédération des étudiant·e·s francophones). Nous avons réaffirmé l'importance de supprimer tous les quotas, à l'entrée comme à la sortie, qui ont mené à une pénurie et l'aggravent quotidiennement. Nous proposons également d'instaurer une planification à l'installation afin que chacun·e ait accès à des soins de santé de proximité. Nous continuerons dans cette voie cette année, qui promet d'être mouvementée pour les étudiant·e·s de médecine.

Absorption de Saint-Louis par l'UCL

C'était la nouvelle étonnante du début des vacances : l'UCL et Saint-Louis ont annoncé qu'elles voulaient fusionner d'ici un an. Cela n'est pas rare : outre le projet de « méga université catholique » avorté en 2010, l'UCL s'est agrandie plusieurs fois avec, en 2010, les Instituts supérieurs d'Architecture de Saint-Gilles et Tournai, en 2011, les Facultés universitaires catholiques de Mons (FUCaM), et en 2015, certains masters de l'Institut libre Marie Haps. Saint-Louis, prochain sur la liste ?

Cette potentielle absorption pose plusieurs questions : l'offre d'enseignement restera-t-elle identique ou bien certains sites se spécialiseront-ils dans certains cours ou programmes ? Qu'en sera-t-il du remboursement des trajets entre les sites ? Assisterons-nous à une délocalisation de la prise de décisions sur un site au détriment d'un autre ? Les droits étudiants spécifiques à une université seront-ils revus à la baisse ? Etc. Pour répondre à toutes ces questions et prendre position, nous avons déjà pris contact avec les étudiant·e·s de Saint-Louis (CAU) et nous travaillerons ensemble sur ce dossier durant cette année.

Droits complémentaires des étudiant·e·s internationaux·ales

Le décret du 16 juin 2016 autorise désormais les universités à augmenter les droits d'inscription complémentaires dont doivent s'acquitter les étudiant·e·s non-européen·ne·s, en plus de leur minerval. Auparavant, ces droits complémentaires – discriminatoires en soi – ne pouvaient être supérieurs au quintuple du minerval (4.175€), désormais, le multiplicateur est de quinze et les étudiant·e·s hors Union européenne pourront payer jusqu'à 12.525€.

L'AGL s'est toujours battue pour la démocratisation des études supérieures et pour leur accessibilité, cette situation nous touche donc particulièrement. Chaque université est libre de fixer le montant de ces droits et nous militerons pour que les droits complémentaires des internationaux·ales à l'UCL se maintiennent au niveau actuel ou diminuent.

Nos projets

Nous avons de nombreux projets que nous aimerions mener à bien cette année. Parmi ceux-ci, nous en avons sélectionné trois qui résument bien notre action générale.

Cours sur les enjeux sociétaux

Cela fait maintenant trois ans que l'AGL demande l'instauration d'un cours interdisciplinaire consacré aux enjeux de notre société. Le film « Demain » a récemment montré ces différents enjeux au grand public. Notre enquête réalisée il y a deux ans avait montré que les étudiant·e·s ont de grandes lacunes quant aux questions d'inégalités sociales, de transition écologique ou de démocratie. Il s'avérait donc nécessaire de proposer ce cours.

Nous continuerons notre travail au sein des organes de l'UCL pour parvenir à la mise en place de ce cours afin que les étudiant·e·s soient formé·e·s en spécialistes de leur matière et en citoyen·ne·s acteur·trice·s de notre société.

Condition sociale étudiante

La précarité concerne de nombreux·ses étudiant·e·s universitaires : sans revenu fixe, ils dépendent de leurs familles ou d'un job et doivent assumer de nombreux frais (supports de cours, logement, transport, etc.). Le coût total d'une année d'étude est de 10.000€ en moyenne et le nombre d'universitaires émargeant au CPAS n'a cessé de croître (+124 % en dix ans).

Pour améliorer les conditions de vie de nombreux étudiant·e·s, nous allons œuvrer sur une série de sujets. Tout d'abord, nous enquêterons sur le statut des jobistes. Le travail intellectuel d'un·e étudiant·e est important, le simple fait de devoir y ajouter un job pour subsister est problématique dans une société démocratique. Ces personnes sont doublement pénalisées puisque, en plus de devoir travailler pour payer leurs études, la conciliation avec les cours et les examens n'est pas toujours simple. Sans compter que ces étudiant·e·s ont souvent affaire à des pratiques contraires au droit du travail et ont rarement les moyens de se défendre.

Ensuite, nous veillerons à la pleine application du décret concernant les supports de cours. Celui-ci prévoit que les syllabus et ouvrages obligatoires doivent être gratuits pour les étudiant·e·s boursier·ère·s. Pour l'instant, l'UCL verse un montant forfaitaire insuffisant de 80€ – en droit, par exemple, l'étudiant·e paie 350€ par an en moyenne.

Enfin, les logements UCL, aux prix plus abordables, disposent de critères d'accès restrictifs qui constituent un frein à la candidature. Beaucoup d'étudiant·e·s ne postulent pas parce qu'ils pensent ne pas remplir les conditions. Nous travaillerons pour que ces critères soient allégés et que les logements UCL aient droit à une meilleure publicité.

Animation, pré-soirées et binge-drinking

L'animation fait partie de notre identité à l'UCL, elle enrichit nos campus d'activités folkloriques et culturelles et revient souvent dans l'actualité. Malheureusement, certains dérapages arrivent occasionnellement. Depuis plusieurs années, la collaboration entre les différents acteurs étudiants de l'animation, les collectifs et l'UCL porte ses fruits et l'on voit se réduire les incidents et accidents. Les soirées louvanistes sont ainsi parmi les plus régulées de Belgique eu égard aux nombreux dispositifs existant (Charte Aune, Plan Alcool, etc.).

L'AGL entend participer à cette dynamique et continuer dans cette voie de l'encadrement de l'animation en collaborant un maximum avec toutes les personnes et entités concernées. Les résultats sont encourageants mais du chemin reste à faire pour parvenir à une guindaille responsable, éviter les problèmes de pré-soirées, de *binge-drinking* et centrer l'animation dans les surfaces qui lui sont dédiées.

Une équipe

La nouvelle équipe comprend un zeste d'expérience avec plusieurs ancien·ne·s, une louche d'innovation grâce aux nouveaux et nouvelles, le tout sur un lit d'égalité des sexes puisque que le ratio est proche de la parité. Les membres du Comité sont par ailleurs issu·e·s de plusieurs sites et de nombreuses facultés différentes. Diversité et pluralisme pour une année qui s'annonce pleine de réflexions et d'actions en faveur des étudiants et étudiantes de l'Université catholique de Louvain.

<i>Fonction</i>	<i>Nom</i>	<i>Études</i>
Président	Tanguy Massin	Master en histoire
Secrétaire-Générale	Hélène Jane-Aluja	Master en langues françaises et romanes
Vice-Président Enseignement	François-Xavier Lievens	Master en droit
Vice-Présidente Social	Sarah Pirard	Bac en langues romanes et germaniques
Vice-Présidente Transition écologique	Magali Legast	Bac en ingénieur civil
Vice-Président Multi-sites	Romain Compère	Master en études européennes
Vice-Président Animation et culture	Thibault Libioule	Master en ingénieur civil
Trésorier	Louis Bokiau	Bac en sciences informatiques
Responsable Communautaire	Marie Charue	Bac en langues romanes et germaniques
Responsable Inami	Ilias Karavidas	Bac en médecine
Responsable Ouverture sociétale	Charles Lurquin	Bac en sciences politiques
Responsable Communication	Louise Bastin	Bac en droit
Responsable Représentant·e·s AGL	Hélène Langumier	Bac en kinésithérapie
Responsable Logistique	Florian Kariger	Bac en sciences économiques
Rédactrices en chef de <i>La Savate</i>	Nina Degroote Victoria Bosman	Bac en biologie Master en langues françaises et romanes
Président·e·s du Conseil	Santiago Dierckx Caroline Chabot Fermin Zarza	Bacs en droit et en sciences économiques Bac en médecine Bac en sociologie et anthropologie
Président de l'UBE	Hugues Annoye	Master en mathématiques